

# « Refutativité - falsifiabilité dans le proverbe et quête de la vérité constructive chez Jean-Marie Adiaffi dans le discours romanesque »

Adama DEMBELE

adamadembele414@gmail.com

Youssef SYLLA

Yossefsylla13gmail.com

Institut Pédagogique National de l'Enseignement  
Technique et Professionnel (IPNETP), Côte d'Ivoire  
Département des Formations Générales  
Section Techniques d'Expression.

## Résumé

*Des « multiples observatoires de langue », le proverbe occupe une place importante dans les discours littéraires. Lorsqu'il intègre la narration, le proverbe devient un argument d'autorité dans les conversations du type interactif et astreint de falsifiabilité. Le postulat que le proverbe est un énoncé illustratif à caractère universel fondamentalement requis dans les échanges par l'opinion publique s'annonce ainsi problématique devant les conditions de sa réfutabilité dans un cadre argumentatif. Dès lors, comment le proverbe, en tant que propos à caractère public et véridictionnel, est-il falsifiable ou réfutable dans les interactions entre énonciateurs ? L'objectif qui guide ce travail est de montrer la falsifiabilité de l'énoncé proverbial dans les échanges entre énonciateurs dans le processus argumentatif comme gage de la quête d'une vérité constructive. L'étude s'appuiera sur des extraits de proverbes à caractère argumentatif, issus des œuvres romanesques de l'écrivain-romancier ivoirien, feu Jean-Marie Adiaffi, pour en déduire les présupposés sémantico-pragmatiques qui les sous-tendent ; puis, nous montrerons comment à travers les contradictions instaurées par leurs usages respectifs, ces proverbes permettent à leurs utilisateurs de parvenir à des vérités constructives. Les méthodes énonciative et pragmatique nous serviront à juste titre. La première justifie l'inscription des sujets dans leur propre discours à travers des marques énonciatives et leur capacité de s'approprier le mécanisme langagier ; la seconde, la pragmatique, en tant qu'elle étudie les énoncés dans les plus proches détails et la relation qu'ils ont avec leurs énonciateurs, elle nous permettra de démontrer la véridictionnalité vs falsifiabilité des énoncés proverbiaux à étudier à partir des présupposés sémantico-pragmatiques qui les supportent, et que nous inscriront dans leurs contextes d'emplois respectifs.*

*Mots clés : Proverbe, implicite, argumentation, véridictionnalité, falsifiabilité.*

## Abstract

*From the “multiple observatories of language” in the description and analysis of linguistic facts, the proverb gradually occupies an important place in literary discourse with regard to the possibilities it offers to its users. When it integrates the narration, it appears empirically like any ordinary proposition, an argument of authority in conversations of the argumentative or interactive type and subject to falsifiability. Thus, the postulate that the proverb is an illustrative statement of a universal nature fundamentally required in exchanges by public opinion, appears to be problematic in view of the conditions of its refutability in an argumentative framework. Therefore, how is the proverb, as a statement of a public and veridictional nature, falsifiable or refutable in the interactions between enunciators? The objective that guides this work is to show the falsifiability of the proverbial statement in the exchanges between enunciators in the argumentative process as a guarantee of the quest for a constructive truth. The study will be based on extracts from proverbs of an argumentative nature, taken from the romantic works of the Ivorian writer-novelist, the late Jean-Marie Adiaffi, to deduce the semantic-pragmatic presuppositions which underlie them; then, we will show how through the contradictions established by their respective uses, these proverbs allow their users to succeed at constructive truths. The enunciative and pragmatic methods will serve us rightly. The first justifies the inclusion of subjects in their own discourse through enunciative marks and their ability to appropriate the linguistic mechanism; the second, pragmatic, who analyzes the speech delivered in its closest details and the relationship it has with the subject-speaking and his environment will allow us to demonstrate its veridictionality or falsifiability from the resulting semantic-pragmatic presuppositions.*

*Keywords: Proverb, implicit, argumentation, veridictionality, falsifiability*

---

## Introduction

Des diverses manifestations linguistiques dans les discours littéraires, le proverbe occupe une place importante dans les productions littéraires des écrivains de l’Afrique sub-saharienne. En tant que procédé oratoire interférant dans le discours romanesque, il apparaît empiriquement comme une proposition ordinaire, un argument d’autorité dans les conversations du type argumentatif ou interactif et astreint de falsifiabilité. Partant, son caractère illustratif dans les échanges ordinaires, lui permet de stipuler une vérité universellement admise par l’opinion publique. On est pour cela tenté de s’interroger sur les conditions de réfutabilité d’un énoncé proverbial dans un cadre argumentatif. Entendons par propos falsifiable ou réfutable, toute proposition scientifico-pragmatique, dont on peut énumérer les

conditions de fausseté ou de réfutabilité et/ou de vérité. Il faut, pour cela, que ces conditions soient matériellement observables et empiriquement représentables dans l'espace et le temps. Rechercher là des éléments de contenu annonce problématique, vu la question de la subjectivité dans le langage et ses marques. Dès lors, le problème qui suscite notre réflexion est le suivant : comment le proverbe, en tant que propos à caractère public et véridictionnel, est-il falsifiable ou réfutable dans les interactions entre énonciateurs et, à quelle fin argumentative ? L'objectif qui guide cette étude vise à montrer la falsifiabilité ou réfutabilité de l'énoncé proverbial comme gage de vérités constructives dans le processus argumentatif.

L'étude s'appuiera sur des hypothèses dont la principale est : le proverbe est un fait de langue à usage universel dont la dimension argumentative est persuasive du destinataire (lecteur) dans le roman d'Adiaffi. En termes de méthode, nous aurons recours aux méthodes énonciative et pragmatique. La première inscrit dans son mode opératoire les sujets-parlants dans leur propre discours à travers des marques énonciatives et leur capacité à s'approprier le mécanisme langagier ; la pragmatique, elle, en tant qu'elle étudie les énoncés dans les plus proches détails et la relation qu'ils ont avec leurs énonciateurs, elle nous permettra de démontrer la véridictionnalité vs falsifiabilité des énoncés proverbiaux à étudier, à partir des présupposés sémantico-pragmatiques qui les supportent, et que nous inscriront dans leurs contextes d'emplois respectifs. Il s'agira, en d'autres termes, de prendre le contre-pied des énoncés proverbiaux pour en démontrer la véridictionnalité vs falsifiabilité à partir des présupposés sémantico-pragmatiques qui en découlent.

L'étude s'articulera autour de deux (2) chapitres : le premier s'attachera à l'inventaire et à l'explication du mode de fonctionnement des énoncés proverbiaux qui fondent l'étude, tandis que le second nous permettra de déduire, à partir de l'examen des données analysées dans le premier chapitre, des éléments de contenu en termes de valeur sémantico-pragmatique et la dimension argumentative dont relève leur emploi.

## Chapitre 1 : Fonctionnement des énoncés proverbiaux dans le roman de Jean-Marie Adiaffi

Ce premier chapitre se charge dans un premier temps d'identifier, sans exhaustivité, les catégories ou classes proverbiales qui apparaissent dans les cadres conversationnels dans le roman de Jean-Marie Adiaffi ; ensuite, il sera question de donner une explication du point de vue du mode de fonctionnement des énoncés proverbiaux qui fondent l'étude. Mais avant, nous établirons le cadre méthodologique ou théorique qui institue cette étude.

### 1. Catégorisation des proverbes dans le roman d'Adiaffi

La notion de catégorisation, selon la conception canonique des études linguistiques qui s'y sont intéressées, porte à identifier des procédés linguistiques (dont les proverbes) en fonction des critères (formels ou structuraux), leurs modes de fonctionnements respectifs et leur classification en catégories pertinentes de masses. Cette classification prototypique dépend, bien évidemment, du cadre énonciatif dans lequel s'inscrit telle ou telle catégorie proverbiale. Autrement dit, le cadre théorique dans lequel s'inscrit l'étude de la valeur sémantico-pragmatique et argumentative du proverbe nécessite d'être élucidé.

#### *1.1. Le cadre théorique*

Le discours littéraire fait partie des œuvres de l'esprit, qu'il soit sous la forme de roman, de poésie, de pièce de théâtre, etc. En tant que tel, le discours littéraire porte les marques de préoccupations esthétiques, les connaissances et créations qui s'y rapportent, la forme d'expression de la pensée subjective de l'écrivain, mise à la disposition du lecteur qui l'apprécie par l'entremise d'un contrat tacite qui en facilite le décodage. Or, la subjectivité dans le langage faisant nécessairement appel à nombre de procédés aux contenus implicites, il en découle paradoxalement que l'écrivain n'avertit pas toujours, de façon suffisante, son lecteur de ce qu'il écrit ou de ce qu'il veut lui faire lire.

Dans cette perspective, l'expression de la pensée suggestive, par l'entremise des procédés rhétoriques, tels que les images ou

figures de styles, les procédés de modalisation, les rythmes, les compositions et constructions lexicales, etc., inscrit l'énonciateur dans un cadre dialogique ou énonciatif. L'énonciation, selon Dominique Maingueneau (1994 : P.13), en tant que « processus de la prise de parole par un locuteur, son inscription dans son propre discours à travers des marques ou des traces qu'il laisse », apparaît comme le cadre idéal dans lequel s'inscrit l'étude du procédé énoncif qu'est le proverbe. Ses marques, en tant que signe linguistique dans le cadre conversatif, ne sont pas seulement représentatifs de faits et d'informations, ils constituent, bien au-delà, une « action » accomplie en ce qu'ils exercent une force illocutoire et illustrative sur le co-énonciateur, en termes d'argumentativité. La valeur pragmatique dans l'énoncé, référence faite à l'énoncé proverbial, est dans ces conditions éminente, selon Maingueneau, dès l'instant où un énonciateur (E) prend la parole, s'inscrit dans son propre propos, et s'adresse à un allocutaire (A). Et c'est ce que l'auteur justifie plus clairement en ces termes :

L'énonciateur se situe par rapport à son allocutaire, à son énonciation elle-même, à son énoncé, au monde, aux énoncés antérieurs ou à venir. Cette activité laisse des traces dans l'énoncé, traces que le linguiste doit chercher à analyser. Le langage n'est pas un simple intermédiaire s'effaçant devant les choses qu'il représente : il y a non seulement ce qui est dit mais le fait de le dire, l'énonciation, qui se réfléchit dans la structure de l'énoncé (...) Ainsi de nombreux signes linguistiques possèdent-ils ce qu'on appelle une valeur pragmatique. (1994 : *ibid.*)

Ducrot, lui annonce, d'une façon globale l'ensemble des indices relevant du « co-texte », ou « posé ». Par ailleurs, il fonde l'implicite sur l'énonciation, c'est-à-dire tous les éléments motivant le co-texte, que nous désignons en référence par « sous-entendus ».

Sur cette base, l'implicite dans le discours est indissociable de ce que le locuteur énonce explicitement. Partant de ce postulat, et en s'appuyant sur son mode de fonctionnement, rechercher du contenu (implicite) dans l'énoncé proverbial à partir de la sémantique que revêt ce proverbe semble aller de soi. A cela s'ajoute la question du

contexte. En effet, le recours à un proverbe dans un échange entre interlocuteurs, l'analyse des éléments de contenus implicites y afférant, repose d'une bonne part sur le contexte ou la situation de son énonciation par celui qui l'emploie. Ces fondamentaux portent à admettre que les énoncés proverbiaux sur lesquels nous avons porté notre choix dans le cadre de cette étude, seront rapportés à leurs contextes respectifs d'emploi en vue d'en extraire des éléments de contenu, c'est-à-dire les sous-entendus et leurs dimensions argumentatives qui découlent de leur utilisation. Mais il est à préciser aussi que tout ce qui précède est imputable à la classe ou catégorie des proverbes à étudier.

### ***1.2. Les typologies des énoncés proverbiaux dans le discours adiaffien***

Raymond Boudon considère que les travaux parémiologiques (la parémiologie étant l'étude des proverbes), dans leur ensemble, accordent une place de premier plan à la dimension métaphorique des proverbes et, pour le faire dire par Meschionnic, l'auteur affirme : « ce n'est pas comme métaphore qu'un proverbe est proverbe, c'est comme proverbe qu'un proverbe est métaphore. » (2005 : pp (419-430)). En d'autres mots, le proverbe acquiert une dimension métaphorique, non pas par un mécanisme de transformation sémantique, mais parce qu'il (le proverbe) est à l'origine-même une métaphore. Et Bénédicte Brunet (2011 : P.106) de préciser : « Le proverbe opère de deux manières possibles : un sens figuré et un style métaphorique ; l'ironie pouvant ainsi interférer. » Il admet un « posé » et un « présupposé », c'est-à-dire l'énoncé ou les énoncés parallèle(s) qui en est/sont la motivation de son utilisation par le locuteur. Ainsi, le proverbe établit une relation d'analogie entre des éléments et situations de conversation distincts en leur offrant un « terrain commun », soit par *allusion* ou par *référence*, soit par *induction*, soit par *déduction* dans un processus argumentatif.

## **2. Manifestations discursives des proverbes dans le discours romanesque d'Adiaffi**

Notre étude vise à extraire des éléments de contenu implicite dans les différentes catégories ou types de proverbes, elle s'appuie sur

leurs structure et mode opératoire. Ainsi distingue-t-on trois catégories d'énoncés proverbiaux selon leurs occurrences et leurs spécificités dans les textes d'Adiaffi.

### **2.1. Les proverbes traditionnels**

La notion de « proverbe » étant supra dans son acception la plus large, l'emploi du qualificatif « traditionnel » vient à juste titre apporter une précision de façon à en montrer la typologie et l'usage que l'on en fait empiriquement dans les conversations. Il faut entendre donc par proverbe traditionnel, selon le sens et l'orientation que nous voulons donner à notre étude, les proverbes de type ontogénique qui n'ont pas subi de transformation depuis leur évolution dans la tradition orale. Soit les énoncés proverbiaux traditionnels suivants :

P1 : Celui qui est tombé dans l'eau n'a plus peur de la pluie. (La carte...P.5).

P2 : Quand on a le sexe mort et qu'on ne peut plus faire l'amour, on s'en sert encore pour uriner. (La carte..., P.7).

L'intégration de ces proverbes dans la narration classique ne change en rien le rôle argumentatif qu'ils sont chargés d'assumer dans le processus conversationnel. Il faut aussi rappeler que le proverbe traditionnel s'est profondément ancré le « patrimoine verbal (...) issu d'une tradition ancestrale, attachée tant à l'oralité qu'aux origines du langage, et à la culture populaire », selon les mots de Laurent Perrin (2002 : P.P (53-66). Etant donné que l'énonciation d'un proverbe dans les manipulations langagières est un fait culturel originellement conçu, cela vaut un postulat d'étude qui inscrit cette catégorie de proverbe dans le cadre de l'étude pour en montrer la dimension pragmatico-argumentative.

### **2.2. Le proverbe d'invention : la « captation » et la « subversion »**

Nous tenons les notions de « captation » et de « subversion » de Almuth Grésillon et Dominique Maingueneau (*Langages*, 1984, P (112-125), et voici les définitions que nous proposent ces auteurs : « la captation consiste à détourner en allant au maximum dans le sens de la structure sémantiquement exploitée. » La « subversion, elle, « cherche au contraire à faire transparaître une contradiction entre le

sens véhiculé par l'énonciation de la structure originelle et celui de l'énonciation de la structure résultant du détournement. » Il en résulte que toutes deux, la « captation » et la « subversion », relèvent du procédé de détournement dans le proverbe et, ce faisant, elles partent d'une forme originelle à l'adaptation de celle-ci à une autre formulation du même proverbe dans une situation d'énonciation donnée. Cela sous-entend qu'à partir d'un proverbe originel ou un proverbe de base, le locuteur apporte un plus au niveau des aspects structuraux et sémantiques en termes de renforcement ou d'atténuation du sens et de la structure de départ : c'est le cas de la captation. Il en découle un double détour, d'une part dans le proverbe originel et d'autre part dans la « reconstruction » que fait le locuteur du premier proverbe.

Par ailleurs, il peut arriver que le locuteur fasse entendre à son destinataire, à partir d'une autre formulation du même proverbe de départ, le contraire de ce qu'il doit lui faire entendre en réalité : il s'agit là de la « subversion ». Les énoncés qui suivent se chargent de démontrer respectivement des stratégies de « captation » et de « subversion ».

P1 : Le poulailler est un palais doré pour le coq malgré la puanteur des lieux. (La carte..., P.6).

P2- Dieu impuissant qui a créé un monde de malheur, d'injustices et de mort : « Tuez-vous les uns les autres comme je vous ai tués. » (Les naufragés..., P.152).

Ces deux proverbes sont issus de proverbes originellement existantes dans le langage courant ou, plus simplement, ils sont le résultat de modifications et d'adaptation à la situation conversationnelle qui motive leur usage. Le premier, issu de la stratégie de captation, est prononcé par Méléoudouman, jeune prince de la ville coloniale de Bettié, déchu par le colon-blanc pour des intérêts coloniaux, dans la perspective de sa défense ; et le second, venant de N'DA Tê (le mauvais jumeaux) dans *Les naufragés de l'intelligence*, est une subversion qui apparaît pour son annonceur comme un procédé (argument d'autorité) de manipulation de son auditoire pour sa cause discursive. Les analyses à venir en donneront plus amples détails.



### 2.3. *L'adage ou les adages*

En général, l'« adage » est utilisé par les usagers de la langue, les langues populaires notamment, dans le but de rendre plus claire une situation de conversation que l'on met en relation avec la réalité. Selon le Dictionnaire *L'Internaute*, l'adage est un proverbe employé pour énoncer une vérité ou un fait considéré comme tel avec une construction brève et métaphorique. Partant de cette définition, il apparaît que l'adage présente des similitudes profondes avec le proverbe au niveau de la syntaxe, de la portée argumentative et de leurs modes opératoires respectifs.

Les lexicologues du CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales) que cite J.M. Gouvard, considèrent l'adage comme une « formule généralement ancienne, qui énonce une vérité admise, un principe d'action ou une règle juridique. » (1999 : pp. (70-84)). L'adage est également caractérisé par sa fixité formelle à travers la syntaxe, l'invariabilité du contenu sémantique dans les deux types de discours ainsi que leur caractère universel.

Dans ses travaux sur *Les adages du droit français*, Jean-Michel Gouvard (1999 : pp (70-84)) met l'accent sur la dimension métaphorique dans le proverbe et l'adage. À ce propos, l'auteur fait la précision suivante : « Dans le cas du proverbe comme de l'adage, l'impossibilité de modifier la métaphore est interprétée comme l'indice d'un figement formel de l'expression linguistique. » C'est pourquoi, il n'est pas exclu de considérer l'adage comme un moyen argumentatif qui permet à son usager de persuader le destinataire. Maingueneau estime pour sa part qu'au-delà du fait que l'adage justifie des situations conversationnelles dans son usage le plus courant tout en rapprochant l'énoncé à sa situation d'énonciation, il peut, au même titre que le proverbe d'invention, servir de moyen argumentatif pour son usager. Soit les proverbes suivants :

P1 : Mais mon frère, tu rigoles (...). Autant te mettre en travers du soleil pour l'empêcher de se coucher (Silence..., P.91).

P2 : J'ai appris (...) la loi de Talion : « œil pour œil, dent pour dent. » (Les naufragés..., P.16).

Le premier proverbe (extrait de *Silence*,...) est toujours de N'DA Tê qui tente de façon malveillante de persuader son frère

jumeau, N'DA Kpa ( le bon jumeau), à renoncer à l'initiative de s'opposer à la politique d'insurrection des colons américains sur le sol de Bettié. Il en est de même pour le second. Du même énonciateur, cet adage fortement populaire est généralement cité dans les scènes conversationnelles pour annoncer des règlements de compte sans état d'âme, dans le cadre de litiges en termes de réaction à des cas de frustration. Sa transposition dans le cadre romanesque s'inscrit dans cette même veine des affrontements entre personnages diégétiques.

## **Chapitre 2 : Valeur sémantico-pragmatique et argumentative du proverbe chez adiaffi.**

Dans ce second chapitre, il s'agit de décoder à partir de présupposés sémantico-pragmatiques et de sous-entendus qui découlent de chaque proverbe, des éléments de contenus implicites. Cela requiert un minimum de compétences encyclopédiques de la part du destinataire et une connaissance des contours dudit proverbe. En tant que tel, le proverbe constitue pour ses énonciateurs un véritable moyen discursif qui confère à l'argumentation une certaine efficacité, et ce, grâce à son contenu doublement renforcé.

### **1. Valeur sémantico-pragmatique des présupposés dans le proverbe**

Recourir à un proverbe, selon Alain Berrendonner, c'est d'une certaine façon, « assumer personnellement l'énonciation et son contenu, et montrer qu'on y adhère » (1981 : 207). Ainsi, l'énoncé présuppositionnel en tant que motivation de l'énoncé proverbial, semble en lui-même elliptique, donc peu exhaustif du fait qu'à partir de lui, l'énonciateur ne parvient pas à tout dire, il lui est donc difficile de convaincre son destinataire. Cela signifie aussi qu'il y a un « non-dit » ou un vide à combler. Or, ce « non-dit » ou ce vide à combler trouve sa réponse dans le proverbe qui n'intervient que dans le même contexte et les mêmes circonstances que la situation d'énonciation. Il convient donc de réévaluer le proverbe comme faisant partie de l'ensemble textuel, c'est-à-dire considérer le contexte qui renferme l'ensemble textuel, ce qui pourrait aider dans le processus de son interprétation par le destinataire ou l'analyste. En effet, en considérant

que le proverbe apparaît dans une scène conversationnelle comme une manifestation translinguistique consistant à intégrer un énoncé dans un autre avec lequel cet énoncé n'entretient pas en réalité une relation sémantique logique, mais plutôt une relation coercitive, son interprétation relève alors d'un mécanisme réductionniste des sens. En d'autres mots, l'interprétation des énoncés proverbiaux doit faire fi de la polyphonie entre le sens littéral et le sens référentiel d'une part, et sens littéral et sens contextuel d'autre part.

Cette technique étant acquise, il convient de préciser par ailleurs que l'analyse se fonde également sur la classification faite par Dominique Maingueneau et Grésillon. Elle s'appliquera aux proverbes traditionnels et le proverbe invention à travers les techniques de « subversion » et de « captation ».

### ***1.1. L'implicite dans les proverbes traditionnels***

A ce stade de notre étude, l'analyse prendra appui sur les notions d'« allusion » - d'« insinuation », de « déduction » et d'« induction » dans le processus interprétatif des proverbes traditionnels préalablement annoncés : « Celui qui est tombé dans l'eau n'a plus peur de la pluie. » (La carte... :5.) et « Quand on a le sexe mort et qu'on ne peut plus faire l'amour, on s'en sert encore pour uriner. » (La carte... :7.)

Nous appuierons également sur la théorie bakhtinienne fondée sur l'intertextualité dans le dialogisme. En effet, selon sa théorie, dans un énoncé proverbial, « le sens véritable, c'est le sens dérivé qui se dissimule sous le premier. Cela dit, le proverbe (P1), *Celui qui est tombé dans l'eau n'a plus peur de la pluie*, s'inscrit dans un contexte précis. Il s'agit, en effet, dans un contexte de domination coloniale, de l'arrestation du jeune prince de Bettié, Méléoudouman, par le commandant blanc Kakatika, qui a fait subir au détenu toutes les formes de souffrances. Il en avait pour prétexte, la perte, par le jeune prince, de sa carte d'identité. C'est dans ces circonstances on ne peut plus désobligeantes, qu'en réaction aux menaces verbales du commandant, que le détenu (Méléoudouman) prononce ce proverbe contre son allocataire.

Au niveau de son fonctionnement, ce proverbe procède par métaphorisation des lexèmes « pluie » et « eau » ; sa traduction littérale laisse entendre que, « lorsque quelqu'un a déjà été plongé

dans une grande quantité d'eau, une fois totalement mouillé, cette personne peut désormais minimiser des gouttes de pluie ».

Du point de vue implicature, son proverbe présuppose que « des gouttes de pluie susceptible de mouiller un individu sont insignifiantes pour celui qui a subi une immersion dans de l'eau. » Il y a là une sorte de comparaison entre deux entités : la quantité d'eau pouvant immerger un individu, comparée à des gouttes de pluie. Par ailleurs, le processus de métaphorisation favorisé par les circonstances du discours proverbial opérant, et selon le contrat tacite de l'interlocution, il en découle que l'annoncier du proverbe et son interlocuteur reconnaissent tous deux la référence propositivie. De fait, à la réalité, il en ressort l'idée d'une défiance présumée. Autrement dit, en rapprochant le sens littéral du contexte, une double signification se présente ici, et selon le principe de déduction, le vrai sens est que l'annoncier de ce proverbe veut faire entendre à son interlocuteur son refus de demeurer passif face aux frustrations dont il fait l'objet : l'expression d'une sorte de résistance face aux menaces de son interlocuteur, la force qu'il a désormais, de braver la peur sans montrer son incapacité de persévérer dans la souffrance.

À travers ce proverbe donc, le locuteur traduit son refus de se faire passer pour un « faible ». En tant que « moyen argumentatif » et propos de sagesse, ce proverbe renferme une moralité du moment où il interpelle le destinataire à une prise de conscience au sujet des actes inhumains qu'il perpétue. D'un autre point de vue, il est l'expression d'un « self-defense » pour quiconque se trouve dans une situation similaire. C'est ce qui transparait de la formule introductive : « celui qui... », forme impersonnelle, qui renvoie à une sorte d'universalisation et d'interpellation du destinataire lambda sur un fait déshonorant. C'est pourquoi selon Duygu Passerat que cite Boudon « le proverbe est la sagesse des nations » (1990 : 1).

Au niveau sémantico-pragmatique, « la relation métaphorique est placée à la charnière du proverbe et de son contexte d'usage », selon les mots de Raymond Boudon (ibid.). En effet, entre le sens phrastique et formulaire du proverbe, l'émetteur du proverbe insinue ici au commandant Kakatika : « je n'ai plus peur de tes menaces, tu peux adopter d'autres formes de tortures mais tes menaces ne m'effraient plus. » Ce sous-entendu apparaît comme une déduction sémantico-pragmatique qui découle du sens métaphorique de son

proverbe. Celui-ci étant tiré d'un champ d'expériences pour traduire une règle générale, celle des offenses, des injustices et du non-respect des droits à la liberté d'autrui. Et lorsque ce droit des plus élémentaires est bafoué, de façon arbitraire, comme c'en est le cas ici, le requérant de ses droits réagit en ayant comme procédé ou moyen discursif le proverbe, comme tout autre, tente de rétablir ici par sa présence dans les propos de Mélédouman.

Quant au proverbe (p.2) : « Quand on a le sexe mort et qu'on ne peut plus faire l'amour, on s'en sert encore pour uriner », il opère presque dans le même sens que le précédent et le processus d'implication relève du même calcul interprétatif. Cependant, à la différence du premier, celui-ci relève d'une structure compositionnelle marquée par trois propositions introduites chacune par le pronom « on ». Cette composition ne rend pas différente l'interprétation qu'il présuppose ou de ce qu'il est susceptible de laisser courir comme sous-entendu(s). Cela dit, « quand on a le sexe mort et qu'on ne peut plus faire l'amour, on s'en sert encore pour uriner » relève d'une structure syntaxique correspondant nettement, ou presque, avec le sens générique qui en ressort, même si ce sens générique peut se spécifier en s'appliquant à l'occasion de son usage par le locuteur. Ici, l'analyse prend pour point focal les expressions lexicales propositionnelles indétectables à partir du pronom indéfini « on » : *on a le sexe mort - on ne peut plus faire l'amour - on s'en sert encore pour uriner*. Le sens du proverbe repose sur ces expressions dont le sens conventionnel coïncide avec celui construit par la lettre du proverbe. En effet, de (*quand*) *on a le sexe mort* ressort le présupposé existentiel : « certaines personnes souffrent de "sexe mort" », une réalité existentielle annonçant une vérité qui coïncide avec les aspects sémantico-structuraux du posé (proverbe). De fait, de sa structure compositionnelle transparaît une logique entre les différentes propositions. La première déjà identifiée apparaît comme un posé duquel dépendent les autres propositions coordonnées. Elle fonctionne dans ce cas comme la principale des trois propositions et la dernière comme une sorte de conclusion. Disons que l'énoncé est à l'image d'un syllogisme du moment où la structure syntaxique de la principale coïncidant avec son sens littéral. Cela donne à voir une phrase dont la signification résulte du sens de sa structure syntaxique. C'est ce que nous avons désigné plus haut par « sens phrastique », selon les termes de Raymond Boudon. e sens

global du proverbe permet d'en faire une interprétation hors-contexte car, tout semble être clairement dit et le sens également vrai. Dès lors, le sous-entendu reste moins énigmatique en ce sens que le sens littéral du proverbe coïncide avec la réalité exprimée : « il est impossible pour celui qui a le sexe mort de faire l'amour, et cela ne l'empêche pas naturellement d'uriner. » Mais, à la réalité, au-delà du sens compositionnel phrastique, il y a une sorte d'allusion à quelque chose ou à un référent qui permet d'enclencher le processus de métaphorisation impliquant la référence et le contexte de ce proverbe. En contexte, l'annonceur de ce proverbe, Mélédouman, l'utilise dans le cadre de sa réponse aux propos du commandant qui tentait de rabaisser son image en raison de son mode vestimentaire qu'il trouve indigent : « Tiens, prends cette veste et ces chaussures. Après tu pourras mettre ce pantalon. Touche-le comme il est soyeux. Quelle différence avec ton espèce d'écorce rugueuse qui n'est même pas capable de protéger tes grosses couilles de nègre ! » (*La carte...*, P.7). Une sorte de cliché proféré par le commandant contre Mélédouman, lui demandant de s'habiller avant de se rendre au cercle de commandement. D'où la réaction du jeune prince aux propos presque humiliants du commandant à travers ce proverbe.

D'un point de vue sémantico-pragmatique, ce proverbe présuppose : « un sexe, quoique mort, est à tout lieu utile/indispensable. » En contexte, le locuteur veut insinuer ici que « son habillement à lui peut manquer de décence, mais lui, ne regrette pas cette indécence de son accoutrement même s'il apparaît agaçant et dégoûtant pour le commandant », il en est fier et pourrait d'ailleurs se passer du luxe que lui vante le commandant Kakatika.

Les proverbes d'« invention », dont le mode opératoire se manifeste à travers les techniques de « captation » et de « subversion » s'inscrivent dans ce même ordre d'idée.

### ***1.2. L'implicite dans les proverbes par invention et les adages***

D'une façon générale, l'énonciateur d'un proverbe y a recours lorsque dans le cadre d'un échange, il est soit en position de « self defense » ou lorsqu'il se sent dans l'obligation d'y recourir pour convaincre son interlocuteur ou de lui faire comprendre une idée, etc. Mais aussi, lorsqu'il s'agit d'une conversation de nature antagonique. Le proverbe (P1) : « Le poulailler est un palais doré pour le coq malgré

la puanteur des lieux » intervient dans les propos de Méléoudouman, en réaction aux propos du commandant Kakatika : « Ta porte défoncée ! (...) Cette vieille planche vermoulue qui ne tient que par le miracle des toiles d'araignée, tu appelles ça une porte ? Et ça une maison ? (...) Cette espèce de porcherie médiévale, tu appelles ça maison ! En matière d'architecture on voit bien que vous n'êtes vraiment pas difficile. » (La carte..., p.5-6).

En réaction à ces propos à connotation péjorative, le proverbe de Méléoudouman apparaît comme un « contre-argument d'autorité » en vue de faire entendre raison à son interlocuteur face à une vérité qu'il semble ignorer. On le sait, la sémantique littérale de « Le poulailler est un palais doré pour le coq malgré la puanteur des lieux » est presque un non-sens, encore que du point de vue de sa valeur argumentative, le lien sémantique est intenable en dehors du contexte. Par transposition contextuelle donc, son proverbe présuppose que « certaines personnes répugnent le poulailler pour sa puanteur. » Il en ressort une double signification : celle de l'analogie entre le poulailler et la maison du locuteur puisqu'en contexte, c'est bien de sa maison que parlait son interlocuteur, le commandant Kakatika d'une part, et celle renvoyant au cadre de vie réel de l'annonceur du proverbe, d'autre part.

En contexte, le sens métaphorique dont relève ce proverbe requiert certaines connaissances encyclopédiques de la part du destinataire sur la vie de ce qui a servi à la construction d'une telle analogie. En fait, le coq, en tant que comparant dans l'analogie présentée, est toujours le maître incontesté du poulailler, il y instaure ordre et sécurité domestiques aussi bien qu'une « suprématie » hiérarchique. Ce faisant, à l'image d'un roi dans son palais, il y manifeste sa suprématie avec une telle fierté qu'on peut voir à travers la position de ses ailes : des ailes redressées et relevées comme s'il voulait se faire passer pour le plus grand, l'incontesté au sein du poulailler même s'il est conscient du fait que son pouvoir ne va point au-delà de ce cadre qui l'institue. Le poulailler devient dans ces conditions le cadre idéal où le coq est le chef suprême. D'où le recours au « coq » par le locuteur comme comparant dans l'analogie que présente son proverbe. Ainsi, le processus de métaphorisation du proverbe prend forme dans le proverbe de sorte que, pour comprendre le mécanisme d'implication qui en découle, le destinataire doit

recourir à la double connotation métaphorique du sens tout en ayant également recours au contexte et aux circonstances d'emploi du proverbe. En d'autres mots, ce proverbe est l'adaptation de l'adage populaire « chacun se sent mieux chez soi. » Mais, le principe du proverbe de captation opérant, le sens de l'adage est davantage renforcé ici, ce qui l'inscrit dans une double-connotation : la métaphore analogique d'une part et la connaissance du monde ou du milieu des volailles concernées d'autre part. Il y a donc « captation » du moment où l'énonciateur va au maximum dans le sens de la structure sémantiquement renforcée. Le locuteur veut ainsi insinuer que : « Même si ma maison est à tes yeux un poulailler, comme une sorte de « porcherie médiévale », je la préfère, moi, ainsi et j'en suis fier ».

Pour terminer, le dernier volet de cette séquence d'analyse est relatif au proverbe de « subversion ». Celui-ci consiste à aller dans le sens contraire d'un premier proverbe dont il dérive à l'origine. Il procède par allusion en ayant pour référence le premier. Et le destinataire de partir dans un premier temps dans le sens du proverbe originel pour en arriver au sens du proverbe résultant de la modification opérée. Le deuxième sens, il faut le rappeler, « casse » systématiquement avec la logique sémantico-syntaxique du premier. Il y a donc une double modification sémantisation- structurale en contradiction avec la première formulation.

Ce mécanisme et le mode inférentiel dans le proverbe de subversion se démontre dans le proverbe (P2) : Dieu impuissant (...) a créé un monde de malheur, d'injustices et de mort : « Tuez-vous les uns les autres comme je vous ai tués. » En effet, le proverbe identifié dans cet énoncé apparaît sous une double formulation sémantico-structurale comme nous l'avons dit. Ici, la subversion prend cours, à partir de la sémantique dans la formule introductive : « Dieu impuissant (...) a créé un monde de malheur, d'injustices et de mort ». Sans aller loin, les lexèmes « Dieu » et « a créé un monde » nous rappellent des préceptes religieux de « livres saints » à l'image de la Sainte Bible et le Saint Coran, où Dieu, Créateur Suprême de l'univers et de bonté et plein d'amour pour toutes ses créatures, incite au bien. Or, la formule introductive dans le proverbe du locuteur en dit tout le contraire. Ici, l'annoncier de ce proverbe dit plutôt que le même Dieu est un « Dieu impuissant qui a créé un monde de malheur et



d'injustices ». En tant que tel, l'origine de ce proverbe étant sémantiquement contradictoire la modification opérée, il en résulte une transformation sémantico-structurale, non moins pragmatique car, il existe bien un écart sémantique, voire antagonique entre : « Aimez-vous les uns les autres comme votre Seigneur vous a aimés » et la substitution lexicale « tuez-vous... » Il y a donc subversion tant au niveau de la composition ou de la structure phrastique qu'au niveau du contenu sémantique. Plus simplement ; son proverbe présuppose d'une part, « les hommes ont un Seigneur qui les aime », et d'autre part, « certaines personnes n'aiment pas leurs prochains. »

Le processus de subversion opérant, la transformation sémantique donne à entendre tout le contraire par rapport au contenu sémantique du proverbe originel. En effet, dans *tuez-vous les uns les autres comme je vous ai tués*, il y a une double connotation sémantique, ou mieux, un décalage entre la sémantique originelle et le sens « importé » par le locuteur selon le contexte de l'énonciation de son proverbe. La subversion s'inscrit dans un contexte totalement contraire, et même le « je » qui profère le propos proverbial se situe également aux antipodes du Seigneur qui incarne l'« amour ».

Pour prouver cette contradiction sémantique, il suffit d'inscrire dans un premier temps ce proverbe dans son contexte d'emploi et d'en identifier l'énonciateur - le référent et destinataire. De fait, ces propos subversifs viennent de N'da Tê (« le mauvais jumeau ») dans *Les naufragés de l'intelligence*, au moment où ce héros tragique incitait les siens à la perversité (dans le vrai sens du terme) dans la cité de Sathanasse City, invitant tous ses collaborateurs à festoyer par n'importe quels moyens, de n'importe quelle manière, l'essentiel pour lui est que chacun satisfasse ses désirs libidinaux. La sémantique issue des transformations à l'intérieur de ce proverbe est contradictoire au proverbe d'origine religieux du moment où, contrairement au premier qui invite les hommes au bien, celui-ci incite plutôt les collaborateurs du locuteur au vice sous toutes ses formes, à l'immoralité, bref au mal.

## 2. De la dimension argumentative des proverbes

Entendons par argumentativité dans le proverbe, la capacité pour le locuteur de convaincre son interlocuteur et/ou le lecteur par

l'entremise du proverbe en tant qu'il apparaît par interférence dans le discours littéraire comme un « argument d'autorité », illustratif de faits réels. D'une façon générale, un énoncé persuasif relève d'une bonne part de la force illocutoire dans les propos du locuteur et selon le choix qu'il fait du matériau linguistique qu'il convoque pour sa cause discursive. Dans le contexte du proverbe, l'intentionnalité et le caractère véridictionnel des énoncés n'en sont pas moins les fondements réels. C'est bien le cas chez les protagonistes du discours dans les œuvres de Jean-Marie Adiaffi où les personnages-énonciateurs se « battent » à coups de parole, et au moyen de proverbes pour dire des vérités ou, a contrario, en dénier d'autres.

### ***2.1. Falsifiabilité vs réfutabilité et caractère véridictionnel du proverbe chez Adiaffi***

Entendons par propos falsifiable ou réfutable, toute proposition qui relève d'un discours scientifico-pragmatique, dont on peut énumérer les conditions de fausseté ou de réfutabilité et/ou de véridictionnalité. Sur ce point, le proverbe apparaît chez les usagers du discours dans le roman d'Adiaffi, comme un moyen efficace dans le processus argumentatif en raison de la duplicité de son contenu syntaxico-compositionnel et sémantique. Sa force dans le processus interlocutif, sa valeur illocutionniste et sa force persuasive en tant qu'acte verbal permettent l'ascension des propos du locuteur et font basculer le destinataire. Ainsi, la relation lexicale de la composition sémantique et le sens métaphorique du propos proverbial entrent en jeu et permettent à son énonciateur d'atteindre son but argumentatif. C'est le cas avec le jeune prince Mélédouman, dont les proverbes se présentent comme une « antithèse » des propos du commandant face à son interlocuteur. Il lui permet de réagir en termes de « comportement-réponse » et d'apporter un démenti à la fausse image que son interlocuteur présente de lui. Or, vu qu'il est en position inférieure dans la conversation qui l'oppose au commandant, sa réaction doit être recevable et persuasive, et le contenu de sa réponse doit être perçu comme une vérité générale sans équivoque, avec une référence plus générique que celle de son allocutaire. Les proverbes traditionnels à l'image des citations d'autorités sont dans ces conditions mieux indiqués en raison de leur contenu sémantique doublement dosé.

De la même façon, ceux issus de la technique de captation apparaissent comme un moyen argumentatif permettant au locuteur de persuader son interlocuteur sur le bien-fondé de son propos. Et pour y arriver, il part d'un terrain commun, un proverbe de base, avant d'opérer une modification par renforcement sémantico-structural dudit proverbe de base qui, en la matière, est un adage populaire. Sur ce point, la dimension argumentative du proverbe relève d'un autre niveau en ce sens que le l'annoncier du proverbe, en l'occurrence le proverbe subversif, prend comme point départ un premier proverbe dont le caractère véridique universellement admis, apparaît comme une véritable stratégie argumentative qui lui permet de persuader le destinataire. En d'autres termes, il est su que « aimez-vous les uns les autres comme votre Seigneur vous a aimés » vient d'un annonceur universellement reconnu et admis : le Christ. Dès lors, tout propos faisant allusion aux préceptes bibliques prononcés par le Christ acquiert, par effet de manipulation, les mêmes caractères universellement requis des hommes dans leur totalité. Ce procédé discursif, le proverbe par subversion, a profité à N'da TE, en tant que stratégie, pour faire adhérer les siens à son but argumentatif, quoi que son propos stipule une vérité tronquée.

## **2.2. Discussion**

En fondant l'étude sur le postulat que l'énoncé proverbial est un propos à usage universel dont le caractère véridictionnel fait l'unanimité de la masse populaire qui en fait usage, il en découle que son inscription dans un cadre conversationnel ou argumentatif lui confère *a priori* le statut d'argument d'autorité. Partant de ce fait, le proverbe interférant dans une conversation entre protagonistes conversationnels est, pour celui qui en fait usage, un outil linguistique susceptible de persuasion du destinataire. Mais il convient de souligner que le recours à un proverbe dans le cadre d'une discussion entre interlocuteurs nécessite pour son usager un certain nombre de connaissances encyclopédiques des contours dudit proverbe qu'il convoque pour sa cause discursive, les circonstances situationnelles et contextuelles qui l'englobent, sans oublier le lieu et les conditions qui en motivent l'usage. En effet, n'importe qui ne recourt pas à un proverbe s'il n'est pas socialement investi à ce titre. Par exemple, l'enfant devant une personne âgée n'est pas socialement autorisé à

utiliser un proverbe, quel qu'en soit la valeur linguistique, si ce n'est par aberration ou par pure volonté de transgresser les principes de la décence langagière. Il en est de même pour le respect de la symétrie relationnelle entre le contexte et le sens métaphorique du proverbe que le locuteur invite dans un échange. Autrement dit, une dissymétrie entre le sens véritable d'un proverbe et le contexte qui en suscite l'usage peut entraîner des incohérences, voire du non-sens dans les propos du locuteur, susceptibles de « trahir » la définition que lui confèrent les auteurs de *L'Encyclopédie des langues* : « le proverbe (...), un conseil de sagesse... ».

Il découle de ce qui précède que le proverbe est certes un outil efficace dans le cadre argumentatif, notamment lors de débats entre interlocuteurs en raison de son caractère universel et sa capacité à convaincre le destinataire par son caractère véridictif. Cependant, en raison de sa prépondérance et son ancrage dans le domaine des sciences du langage, l'usager du proverbe doit désormais en étudier (maîtriser) les contours et remplir certaines conditions extralinguistiques (sociale, sociologique, philosophique, religieuse, etc.) avant d'y recourir sans enfreindre les règles princeps d'une bonne interlocution.

## Conclusion

En somme, les proverbes ont, d'une manière générale, une double sémantique, le sens littéral et le sens contextuel ou deuxième sens encore appelé sens contextuel. Cette double sémantisation est davantage renforcée dans les différents types de proverbes que nous avons étudiés dans le roman d'Adiaffi. Dans certains cas, l'énoncé proverbial apparaît comme un véritable moyen discursif, illustratif de faits empiriquement et linguistiquement vérifiables, rétablissant ainsi des vérités universellement admises ; dans d'autres cas, ce même caractère véridictif profite à certains usagers qui en font un objet de manipulation de l'allocutaire, comme c'en est le cas avec les proverbes par subversion. Cependant, en tout état de cause, le proverbe reste un véritable moyen discursif, illustratif dans les débats du type antagonique et, pour ce faire, il mérite d'être étudié comme une science à part entière par les usagers de la langue qui y ont constamment recours.

## Bibliographie

Berrendonner Alain (1981), *Eléments de Pragmatique linguistique*, Paris, Edition de Minuit.

Brunet Bénédicte (2011), « Les proverbes », *Article Presse* Bleton, 106p.

Boudon Raymond (1990), *L'art de persuader, des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Paris, Fayard, Seuil.

Meschionnic H. : « Les proverbes, actes de discours », in *Revue des sciences humaines*, T.XLI, n°163, 419-430.

Gouvard, Jean-Michel (1999), « Les adages du droit français » (article, Presse), de *Langue Française, Sémantique du stéréotype*, (pp.70-84).

Grésillon Almuth et Dominique Maingueneau (1984), « Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre », in *Langages*, Paris, PUF, (PP.112-125).

Kerbrat-Orecchioni (1986), *L'implicite*, Paris, Edition colin.

Laurent Perrin (2002), *L'énonciation des proverbes* Armand colin, (PP.53-66).

Maingueneau Dominique (1994), *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.

*Dictionnaire Encyclopédique des langues : 1935*, Paris.